

Termes de référence

LRPS-2025-9200903 Le recrutement d'un groupe d'Expert(e)s pour l'élaboration d'une Étude sur la délinquance juvénile au Maroc pour appuyer la mise en place d'une justice restaurative, adaptée aux enfants

Mission	Elaboration d'une Étude pluridisciplinaire sur la délinquance juvénile au Maroc pour appuyer la mise en place d'une justice restaurative, adaptée aux enfants.
Type de contrat	Contrat de consultant.e.s institutionnels
Durée	80 jours ouvrables sur une période de 6 mois
Date début	1er Décembre 2025
Date limite soumission	25 Novembre avant midi (GMT+1)
Processus Sélection	Appel à consultation institutionnelle (Centre de recherche universitaire, Bureau d'étude)

Contexte et justification

Le Maroc s'engage dans une dynamique nationale de réforme et de modernisation de son système de protection de l'enfance, s'inscrivant dans la continuité des Hautes Orientations Royales et du Nouveau Modèle de Développement. Cette transformation vise à positionner le pays comme un modèle régional en matière de droits de l'enfant et de justice juvénile.

Parmi les chantiers institutionnels majeurs en cours, la création de l'Agence Nationale de Protection de l'Enfance (ANPE) se distingue, appuyée par un projet de loi actuellement en élaboration. Cette initiative s'inscrit dans une architecture institutionnelle innovante, favorisant la coordination intersectorielle. L'approche adoptée pour renforcer la protection judiciaire de l'enfance est à la fois préventive et curative, intégrant une modernisation du système judiciaire et une réforme du Code de procédure pénale. Une attention particulière est portée à la spécialisation des juridictions pour mineurs et au développement de mesures alternatives à l'incarcération.

Sur le plan programmatique, la politique publique intégrée de protection de l'enfance repose sur un programme national de mise en œuvre impliquant l'ensemble des acteurs de la protection sociale et judiciaire. Ce référentiel normatif et opérationnel accorde une importance centrale à la création d'un système de protection de proximité, garantissant l'accès et le bénéfice effectif des enfants. Cette démarche est soutenue par un protocole territorial signé en mai 2024. L'objectif est de réduire la dépendance aux institutions, en faisant de l'accueil institutionnel un recours exceptionnel.

La valorisation de la famille et de l'accueil familial est essentielle et nécessite un soutien en matière matérielle, sociale et technique, ainsi que le renforcement de la protection judiciaire, en conformité avec les normes nationales et internationales, afin d'assurer une intégration harmonieuse avec la protection sociale. L'approche territoriale différenciée est au cœur de ces réformes, visant à répondre de manière efficace aux besoins spécifiques et localisés des enfants et à garantir leur protection dans un cadre adapté et respectueux de leurs droits.

Le Ministère de la Justice a mis en place un Observatoire National de la Criminalité (ONC) dans le but de renforcer l'expertise au service des politiques publiques. Créé par le Décret n°2-22-400 du 18 octobre 2022 et opérationnel depuis mai 2024, l'ONC représente une avancée institutionnelle significative. Sa mission principale inclut la production d'expertise criminologique basée sur des données probantes, l'appui scientifique à l'élaboration des politiques pénales, et le développement d'une culture de la donnée dans le secteur judiciaire.

Dans ses actions prioritaires, l'Observatoire se concentre sur la délinquance des enfants et des jeunes, proposant une étude pluridisciplinaire pour appuyer la mise en place d'une justice restaurative adaptée aux mineurs. Cette étude s'articule autour de projets clés tels que la Nomenclature Nationale Unifiée, un Système d'Information Intégré, et des Indicateurs Standardisés.

Cette initiative vise à combler des lacunes significatives en matière de données : l'absence d'études nationales exhaustives depuis plus de 15 ans, la fragmentation des données entre institutions, et le manque de vision systémique sur les parcours délinquants.

Par ailleurs, le contexte législatif actuel, avec l'élaboration simultanée de la loi relative à l'Agence Nationale de la Protection de l'Enfance, représente une opportunité unique pour intégrer des données scientifiques récentes dans le cadre législatif de protection de l'enfance. L'étude est également alignée avec les priorités gouvernementales du Plan Gouvernemental d'Égalité "ICRAM 2" et les engagements internationaux du Maroc.

La coopération avec l'UNICEF renforce la dynamique de partenariat et positionne le Maroc comme un hub régional d'expertise en protection de l'enfance. Face à la complexité croissante des phénomènes de délinquance juvénile, une approche fondée sur des preuves scientifiques s'avère nécessaire, tout comme une coordination intersectorielle innovante et une territorialisation des solutions adaptées aux divers contextes régionaux du pays.

Objectifs de Consultation

Compte tenu de la complexité croissante de la délinquance juvénile au Maroc et de la nécessité d'établir une approche stratégique et scientifique pour la prévention, la protection et la réinsertion des enfants en conflit avec la loi, l'Observatoire National de la Criminalité (ONC), avec l'appui technique de l'UNICEF, lance une consultation en vue de l'élaboration d'une étude pluridisciplinaire majeure. Cette initiative a pour objectif principal de fournir des données probantes et des recommandations stratégiques et opérationnelles pour orienter la réforme du système de justice pour mineurs au Maroc vers une approche restaurative, préventive et conforme aux standards internationaux.

Précision : Définition et approche de prévention de la délinquance selon les Nations Unies (soutenue par l'UNICEF)

La délinquance juvénile n'est pas simplement vue comme une série d'actes illégaux commis par des jeunes, mais comme un **phénomène social** influencé par le contexte familial, éducatif, économique et culturel. L'objectif est de **prévenir** plutôt que de punir.

Les Principes fondamentaux des interventions préconisées sont :

1. **Prévention avant tout** : La prévention de la délinquance juvénile est essentielle pour prévenir le crime en général.
2. **Développement harmonieux** : La société doit favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes dès la petite enfance.
3. **Approche centrée sur l'enfant** : Les enfant et les jeunes doivent être considérés comme des partenaires actifs dans la société, et non comme des objets de contrôle.
4. **Programmes axés sur le bien-être** : Toute intervention doit viser le bien-être des enfants et des jeunes, en évitant la criminalisation de comportements mineurs.
5. **Éducation et soutien** : Les politiques doivent inclure des mesures éducatives et sociales pour les enfants et jeunes à risque.

Objectifs spécifiques de l'étude

- 1- Réaliser un diagnostic approfondi du phénomène de la délinquance juvénile (ventilé par âge, sexe et typologie d'infraction).
- 2- Analyser les facteurs influençant l'exposition des jeunes à la délinquance juvénile, macro et micro-environnementaux corrélés au phénomène, ainsi que les causes liées à la politique pénale qui influencent l'entrée des mineurs dans la chaîne pénale (ex. : incrimination des délits liés au statut, usage de drogues, double statut auteur/victime).
- 3- Cartographier les spécificités régionales
- 4- Evaluer les dispositifs existants, y compris l'analyse du taux de récidive et de la prévalence de la victimisation chez les enfants en conflit avec la loi.
- 5- Formuler des recommandations pour que la législation, les politiques d'intervention et la pratique concourent à :

- Protéger les droits des enfants concernés.
- Éviter le placement en détention.
- Diminuer le nombre d'enfants privés de liberté grâce à l'emploi de mesures efficaces de substitution (alternatives à la détention).

6- Capitaliser sur les bonnes pratiques existantes pour consolider une justice adaptée aux enfants.

Couverture géographique

L'étude vise les enfants dans les régions qui suivent :

- Rabat Salé Kénitra
- Casablanca
- Oriental
- Tanger-Tétouan-Al Hoceima
- Souss-Massa
- Marrakech-Safi
- Beni Mellal-Khénifra

Résultats attendus

- Un diagnostic exhaustif visant à identifier les données et connaissances qualitatives et quantitatives en lien avec la délinquance juvénile, est élaboré et partagé permettant une compréhension plus granulaire de la problématique ;
- Des évidences scientifiques sur la délinquance juvénile, permettant la détermination des variables criminologiques qui influencent le phénomène ;
- Les prévalences de la victimisation des enfants détenus / placés dans les Centres de Protection de l'Enfance CPEs sont mesurées ;
- Les résultats de l'étude, comportant des recommandations pour une réforme de la politique pénale, sont partagés avec les professionnels de la justice, pour une meilleure compréhension de la délinquance juvénile, et plaider pour une justice restaurative, adaptée aux enfants, conformément aux standards internationaux.

Population principale concernée par l'étude

L'étude sera basée sur un échantillon de 1000 enfants représentant les catégories suivantes :

- **Enfants en conflit avec la loi** : Définition opérationnelle : Mineurs de moins de 18 ans ayant fait l'objet de poursuites judiciaires, de mesures éducatives ou de placement, conformément au Code de procédure pénale marocain. Les sous-catégories concernées sont :
 - Délinquance grave (crimes) : 20% de l'échantillon principal
 - Délinquance modérée (délits) : 50% de l'échantillon principal
 - Primo-délinquants : 30% de l'échantillon principal
- **Populations complémentaires à intégrer** : Enfants victimes-délinquants (dimension victimologie)
 - Mineurs ayant été victimes avant de devenir auteurs d'infractions
 - Focus sur le cycle victimisation-délinquance
 - Évaluation des traumatismes et impacts comportementaux
- **Enfants en situation difficile (approche préventive)**
 - Enfants en décrochage scolaire avec signalements comportementaux

- Enfants en situation de rue ou d'errance ou mobilité
- Mineurs en protection administrative (placés dans les foyers ou établissements de protection sociale)

Approche méthodologique

L'approche méthodologique proposée pour cette étude est pluridisciplinaire, participative doit reposer sur une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives visant une collecte et une analyse optimales de l'information. Les composantes minimales requises sont :

1. Revue documentaire exhaustive via l'exploitation des études, enquêtes, statistiques et rapports disponibles
2. Diagnostic comparatif qualitatif et quantitatif de la délinquance juvénile au Maroc, avec un regard comparatif sur les initiatives internationales de prévention.
3. Enquête quantitative rigoureuse en exploitant les données judiciaires et carcérales disponibles.
4. Sondage ciblé auprès des enfants en conflit avec la loi et les enfants à risque pour identifier les variables influençant le phénomène de la délinquance.
5. Enquête qualitative via des rencontres avec les professionnels en contact direct avec les enfants pour identifier les priorités de prévention, de protection et de réintégration.
6. Validation et diffusion incluant l'animation d'un atelier national pour présenter les résultats et identifier les pistes d'amélioration de la politique pénale applicable.

L'étude doit privilégier la concertation d'un large éventail de parties prenantes, d'intervenants et de groupes cibles. Une importance particulière sera donnée aux acteurs de la chaîne de prise en charge : brigade des mineurs, juges des mineurs, cellules de prise en charge au sein des tribunaux, et institutions de placement.

Cette approche tripartite élargie est justifiée par plusieurs avantages stratégiques :

- Elle permet une analyse comparative des trajectoires et des facteurs différentiels de la délinquance.
- Elle assure un continuum préventif en aidant à comprendre les mécanismes précédant le passage à l'acte.
- Elle garantit une cohérence avec la mission de protection globale de l'enfance.
- Elle permet l'élaboration de politiques fondées sur des preuves (Evidence-based policy), avec des recommandations graduées selon les profils des mineurs.

Les experts sont encouragés à utiliser le [Modèle de facteurs comportementaux](#) développé par UNICEF.

Livrables attendus

Les livrables attendus de la consultation sont :

1. Une note méthodologique prenant en considération l'approche, les étapes, les moyens proposés, les ressources mobilisées et le planning détaillant du déroulement de la consultation, ainsi que le calendrier pour sa mise en œuvre ;
2. Rapport de la revue documentaire et des données institutionnels disponibles sur la justice pour enfants au Maroc ;

3. Rapport analytique de la délinquance juvénile au Maroc à la lumière des données institutionnelles et des données générées par l'étude ;
4. Rapport analytique du sondage de victimisation des enfants en conflit avec la loi ;
5. Rapport final de l'étude comportant les résultats, les recommandations pour adapter la politique pénale des mineurs ;
6. Présentation sur Power Point éditable de l'étude en arabe et en français.

La période de mise en œuvre de la mission est de 80 jours ouvrés répartis entre le 1^{er} décembre et 1^{er} mai 2026.

Les langues du travail sont l'arabe et le français, la langue des sessions de formation est l'arabe.

Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle après la réception et la validation finale des livrables par le ministère de la justice et l'UNICEF selon le calendrier suivant :

Activités et livrables	Délais prévisionnels	% de paiement
Date de démarrage souhaitée	A partir du 01 décembre 2025	
Livable 1 Note de cadrage Retraçant la Méthodologie utilisée pour la réalisation de cette consultation et englobant le chronogramme de la mission et les outils de collectes de données	10 jours	10
Livable 2 Rapport de la revue documentaire et des données institutionnels disponibles sur la justice pour enfants au Maroc	10 jours	10
Livable 3 Rapport analytique de la délinquance juvénile au Maroc à la lumière des données institutionnelles et des données générées par l'étude	30 jours	30
Livable 4 Rapport analytique du sondage des enfants en conflit avec la loi / familles	10 jours	20
Livable 5 - Rapport final de l'étude comportant les résultats, les recommandations pour adapter la politique pénale des mineurs - Présentation PPT de l'étude en arabe en français	20 jours	40
TOTAL	80 jours d'expertise	100%

Parties prenantes à la consultation et les bénéficiaires

Rôle et responsabilité du bureau d'étude : le groupe du bureau d'étude assumera la responsabilité globale de la fourniture de l'assistance technique, de l'élaboration du protocole de collecte de données, de l'organisation des différentes étapes de diagnostics qualitatifs et quantitatifs, de la

facilitation des ateliers, en coordination avec le Ministère de la Justice – Observatoire nationale de la criminalité. Le bureau d'étude sera responsable du strict respect de la confidentialité dans le cadre de la loi et de la déontologie concernant les dossiers et informations partagés. Un accord de non-divulgence (NDA) sera signé avec le prestataire retenu ayant un contrat institutionnel pour faciliter l'accès et protéger les données personnelles collectées, détenues ou utilisées par l'UNICEF conformément aux principes de protection des données à l'échelle des Nations Unies et aux normes internationalement reconnues.

Rôle et responsabilités du Ministère de la Justice et de l'UNICEF : Le Ministère de la Justice et l'UNICEF vérifieront la qualité des livrables et les valideront avant de procéder au paiement. Dans le cadre de la consultation, le Ministère et l'UNICEF faciliteront le lien entre les associations et institutions partenaires et le bureau d'étude. L'UNICEF sera responsable de l'impression des supports développés et des aspects logistiques de l'organisation des ateliers.

Les bénéficiaires directs seront les départements ministériels et institutions concernés au niveau central et territorial et les associations de la société civile. Les bénéficiaires indirects seront les enfants et les familles des enfants vulnérables et en contact avec la loi.

Considérations éthiques pour la participation des enfants à la recherche

Pour garantir que la participation des enfants dans le cadre de cette recherche respecte les normes éthiques les plus élevées, protège leurs droits, leur dignité et leur bien-être. La démarche de l'étude doit assurer ce qui suit :

- **Consentement éclairé et assentiment**
 - Le consentement écrit des parents ou tuteurs légaux est obligatoire avant toute participation.
 - L'assentiment des enfants doit être obtenu de manière adaptée à leur âge, leur niveau de compréhension et leur capacité à exprimer leur volonté.
 - Les enfants doivent être informés de leur droit de refuser ou de se retirer à tout moment sans conséquences négatives.
- **Confidentialité et anonymat**
 - Les données personnelles des enfants seront protégées conformément aux normes de confidentialité.
 - Aucune information permettant d'identifier un enfant ne sera publiée ou partagée sans autorisation explicite.
- **Sécurité et bien-être**
 - La recherche ne doit en aucun cas exposer les enfants à des risques physiques, émotionnels ou psychologiques.
 - Les entretiens ou activités doivent être menés dans des environnements sûrs et adaptés à l'enfant.

- **Approche sensible à l'enfant**

- Les méthodes de collecte de données doivent être adaptées à l'âge, au genre, à la culture et aux capacités des enfants.
- Les chercheurs doivent être formés à l'interaction avec les enfants de manière respectueuse et non intrusive.

- **Utilisation des résultats**

- Les résultats de la recherche doivent contribuer à améliorer les politiques ou les programmes en faveur des droits de l'enfant.
- Les enfants et leurs communautés doivent être informés des conclusions pertinentes, dans un langage accessible.

Profil recherché du cabinet de consultation

L'équipe d'expert.e.s qui sera chargée de l'exécution de la présente consultation, devra comprendre des membres avec des profils adéquats et une expérience reconnue dans le domaine, permettant de réaliser le travail demandé dans de bonnes conditions.

Cette consultation doit être conduite par des expertes nationaux, conduite par un(e) chef(fe) de mission appuyé(e) par des expert(e) seniors ou juniors selon le besoin identifié par le (la) chef(fe) de mission. Dans le cadre de cette consultation, le (la) chef(fe) de mission peut recourir aux experts dans d'autres établissements, et en particulier le Haut-Commissariat au Plan, et la Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire.

Chef(fe) de mission :

- Chef(fe) de mission : chargé(e) de la réalisation des objectifs et résultats globaux de cette consultation ; il/elle contribuera avec les autres experts principaux dans la réalisation des résultats qui seront confiés, participe aux réunions du comité de pilotage (CoPil) et coordonne le reporting.
 - Formation universitaire de haut niveau (Doctorat) en sciences sociales, sociologie, criminologie, sciences juridiques ;
 - Expérience professionnelle générale de 12 ans minimum en lien avec la thématique de la justice pour enfants
 - Expérience confirmée en tant que chef(fe) de mission
- Expert(e) principal(e) 1 : Expert(e) sociologue sera chargé(e) de réaliser l'enquête quantitative et qualitative en coordination avec le chargé de mission. Il/elle contribuera avec les autres experts principaux dans la réalisation des résultats qui leur seront confiés, participe aux réunions du Copil et contribue au reporting
 - Formation universitaire bac+5 minimum en sciences sociales, sociologie, psychologie sociale.
 - Une expérience professionnelle générale de 05 ans minimum, dans la recherche scientifique.
 - Maîtrise des aspects juridiques en lien avec la famille.
 - Bonnes compétences en matière de facilitation et d'animation.
 - Bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
 - Excellentes capacités de communication et de rédaction en arabe et en français.

Le groupe d'experts devrait mobiliser des enquêteurs appropriés et doit être assisté par un psychologue spécialisé en psycho traumatologie lors de la phase d'enquête de terrain.

Supervision de la consultation :

La consultation sera suivie et supervisée par un comité désigné par l'Observatoire Nationale de la Criminalité et son partenaire d'appui (UNICEF). Ce comité veillera au suivi de la consultation et assurera la validation technique des livrables.

Dossier de l'offre :

L'offre technique

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- a- La méthodologie pour la réalisation de l'ensemble de la mission détaillée action par action ;
- b- La méthodologie proposée pour l'enquête quantitative incluant les aspects suivants :
 - 1. La description de l'approche d'échantillonnage (le consultant devra démontrer la pertinence statistique de la taille de l'échantillon) ;
 - 2. La définition des populations cibles ;
 - 3. Les critères de sélection ;
 - 4. Les méthodes de stratification retenues (par région, sexe, âge, statut judiciaire, etc.) ;
 - 5. Les modalités d'assurance qualité (pré-test, biais méthodologiques, etc.).
- c- Le planning de la réalisation de la mission ;
- d- Les CV actualisés de groupe d'experts
- e- Les attestations de référence des missions similaires.

L'offre financière

L'offre financière pour la prestation doit être formulée en dirham (MAD), Hors taxes et en Toutes Taxes Comprises. Elle doit comprendre un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations).

La proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire du nombre de jours ouvrables prévus. La logistique relative à l'organisation des ateliers étant à la charge du commanditaire de la consultation.

Évaluation de l'offre technique (pondération de 70% de la note globale)

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique.

Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Réponse globale (20 points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse	10
Correspondance globale entre les exigences de TDR et la proposition	10
Méthodologie et approche proposée (40 points)	
Qualité de l'approche proposée / méthodologie	20
Qualité du plan de travail proposé	15
Profil du candidat / Capacité technique (40 points)	
Pertinence du profil et de l'expérience de l'expert ou de l'équipe chargée d'exécuter la mission avec des projets similaires et selon les qualifications requises	25
La qualité des expériences précédentes de l'équipe Avec au moins 3 attestations de référence	20
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

Évaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition du dit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

EVALUATION FINANCIERE (max. 100 points)	
Coût total estimé du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations)	100
EVALUATION FINANCIERE - Total des Points	100

Évaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en un **score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante : **St = 70% de la note globale**

Sf = 30% de la note globale.

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

Procédure pour la soumission des offres

Les soumissions devront être envoyées exclusivement par courrier électronique (e-mail) à l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org qui est la seule adresse e-mail acceptable. Les soumissions devront être envoyées au plus tard le **25 Novembre 2025 avant midi (GMT+1)**, dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **LRPS-2025-9200903 Etude pluridisciplinaire sur la délinquance juvénile au Maroc** ».

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

Toutes les propositions soumises par courrier électronique devront être soumises sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).

La proposition technique et la proposition financière devront être envoyées sous forme de fichiers séparés et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. « Proposition technique de la société ABC.pdf » ; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à M. Noureddine Boutritiche à l'adresse nboutritiche@unicef.org en copiant M. Benyounes Moh à l'adresse e-mail : bmoh@unicef.org.